



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

enseignants

Question écrite n° 5684

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'évolution de carrière des enseignants. Il désire connaître les mesures qu'il entend mettre en oeuvre afin d'assurer une véritable évolution de carrière pour les enseignants.

Texte de la réponse

Le Président de la République et le Premier ministre ont demandé au ministre de l'éducation nationale d'engager une réflexion sur le métier d'enseignant. Dans ce but, une commission présidée par M. Marcel Pochard, conseiller d'État, a été constituée ; elle réunit douze personnalités (universitaires, hauts fonctionnaires, responsables d'entreprise), dont M. Michel Rocard, ancien Premier ministre. La commission a été installée par le Premier ministre le 24 septembre 2007. Ses travaux se structurent autour de quatre axes : les missions des enseignants et les conditions d'exercice du métier ; l'entrée dans le métier ; le parcours de carrière des enseignants ; la reconnaissance de la fonction enseignante et sa valorisation. Ce processus, qui se prolongera jusqu'au printemps 2008, se déroulera en deux temps : tout d'abord, celui de l'élaboration d'un état des lieux argumenté, sous forme d'un livre vert, prévu d'ici la fin de l'année 2007 ; puis celui des orientations retenues par le Gouvernement sur le fondement d'un livre blanc.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5684

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 octobre 2007, page 5917

Réponse publiée le : 4 décembre 2007, page 7691